



## Communiqué de presse – 12 mai 2026

**OBJET : Ronde de l'Isard : circulation interdite le mercredi 20 mai 2026**

Le mercredi 20 mai, Cahors accueillera le passage de la Ronde de l'Isard. Cet événement cycliste est considéré comme l'une des courses les plus exigeantes du calendrier international espoirs.

L'accueil d'une telle manifestation nécessite une organisation rigoureuse pour garantir la sécurité des coureurs et du public. Sur préconisation de la Préfecture du Lot, des mesures de restriction de circulation ont été arrêtées.

### **Conditions de circulation et d'accès**

Le mercredi 20 mai, la circulation sera strictement interdite de 15 h 15 à 16 h 15 sur l'ensemble du parcours situé entre la zone d'activités de Regourd et la route de Figeac. Les axes suivants sont concernés par cette fermeture :

- La départementale 811
- La côte des Ormeaux
- L'avenue du 7e RI
- La côte des Évêques
- La route de Figeac
- La rue de la Barre
- Le boulevard Gambetta (uniquement dans le sens de la montée, entre la rue Forestier et la rue de la Barre)

Pendant cette interruption, aucun véhicule ne pourra circuler ou accéder aux voies mentionnées. Nous invitons les riverains, commerçants, entreprises et artisans à anticiper leurs déplacements ainsi que leurs livraisons afin de limiter les désagréments durant cette heure de fermeture.

Conscient de l'impact de ces mesures, l'organisateur de la course vous remercie de votre compréhension.

**Contact presse : service communication 06 72 79 73 23.**